

d'un autre côté, les cailloux phonolitiques découverts par M. Bertrand de Doue, derrière Ceysnac, à l'ouest et à 6 kilomètres de la Loire, indiqueront des eaux torrentielles parties de la région phonolitique du sud-est du Puy, et en même temps assez grandes pour avoir passé à cette hauteur; une conclusion analogue se déduira des bancs caillouteux de Saint-Pierre-Eynac; enfin, quand M. Grellet viendra nous montrer, dans le canton de Saint-Jean-de-Nay, sur le sommet de la Durandelle, entre la Loire et l'Allier, et à une hauteur de 1215 mètres, des conglomerats pozzolitiques qui semblent avoir été déposées par les eaux, on sera porté à penser que celles qui ont, à une certaine époque, envahi le bassin du Puy, se sont aussi élevées jusque là, parce qu'on y est amené insensiblement par les échelons successifs que nous venons d'indiquer, aussi bien que par la grandeur des effets dont la conséquence nécessaire est celle de causes proportionnées.

Que l'on parcoure d'ailleurs l'espace qui sépare Costaros de Pradelles, la ville la plus élevée de la France, et l'on ne doutera plus que la mélancolique et triste uniformité de cette haute plaine, parsemée de volcans démantelés, et sur laquelle prend naissance une série de dépressions qui s'agrandissent ensuite en vallons vers les rives de la Loire et de l'Allier, ne soit le résultat du lavage diluvien. Enfin, entre Langogne et Pradelles, les formes érosives mieux accusées, les blocs erratiques éparpillés jusqu'à 150 mètres au dessus de l'Allier, confirmeront suffisamment ce premier aperçu, et l'on tirera de cet ensemble de circonstances la conclusion légitime, que le point de départ des eaux diluviennes fût au moins aussi élevé sur le versant septentrional de la chaîne du Tanargue à la Margeride que sur son versant méridional.

Dès-lors, et après tous les détails déjà énumérés, il serait, pour ainsi dire, fastidieux de renouveler la nomenclature des